

Analyse de groupe lait 2020

Vos fourrages : optimisez-lait !



...et si nous mettions plus d'amour dans le pré ?

Merci à notre partenaire

zoetis

Analyse de groupe lait 2021

« Vos fourrages : optimisez-lait ! »

*Merci à notre partenaire
Lait de consommation !*

zoetis

Merci à notre partenaire Fromage !



Merci à nos partenaires yogourt grec !



Merci à notre partenaire yogourt !

**La Financière
agricole**

Québec 

Merci à notre partenaire beurre !



EMILE LAROCHELLE INC.

Merci à notre collaborateur



Groupe conseil agricole
de la Côte-du-Sud

Introduction

L'année 2020 aura été bien spéciale avec l'arrivée du fameux Coronavirus. La pandémie a entraîné un ralentissement du secteur HRI (hôtellerie, restauration et institution) en mars et avril, ce qui a fait baisser la demande de produits laitiers de façon importante. Pour s'ajuster à cette baisse, des mesures de contrôle de la production ont été mises en place. Du 1^{er} avril au 30 juin 2020, la flexibilité de la tolérance était de 0 jour et une pénalité s'appliquait également si la production dépassait le quota détenu. Une certaine stabilité est revenue en fin d'année et le 2 % de coupure de quota en mai a été remis en décembre en prévision des besoins anticipés de 2021.

Globalement, au Québec, la production totale a tout de même été un peu plus élevée en 2020 qu'en 2019 avec moins de producteurs. C'est 3,36 milliards de litres de lait qui ont été produits contre 3,33 milliards de litres en 2019. Une différence de 30 millions de litres.

En lien avec la crise du coronavirus, plusieurs programmes ont été mis en place. Il y a eu entre autres la subvention salariale d'urgence qui visait à subventionner les salaires pour les entreprises qui avaient eu des pertes de revenus en 2020 par rapport à l'année précédente. De plus, un prêt sans intérêt a également pu être octroyé à la majorité des producteurs qui en faisaient la demande pour aider à payer les dépenses opérationnelles. Ce prêt offre la possibilité d'obtenir une subvention si le prêt est remboursé avant le 31 décembre 2022.

Ensuite, il y a eu l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-États-Unis Mexique au 1^{er} juillet 2020. Ce dernier comportait des accès additionnels au marché canadien et un plafonnement des exportations. Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser des sommes pour compenser ces pertes de marché en plus de celles des 2 autres accords, soit l'Accord économique et commercial global (AECG) et du Partenariat transpacifique et global progressiste (PTPGP).

À cela s'est ajouté une sécheresse dans plusieurs régions du Québec, ce qui a entraîné des baisses de rendement et de qualité du foin, une hausse de la demande et une augmentation du prix. Nous avons également connu une hausse du prix des grains à l'automne 2020. Aussi, les producteurs ayant du maïs-ensilage ont produit leur lait avec les récoltes de 2019, qui avaient été médiocres cette année-là.

Une grosse année est derrière nous. Toutefois, en 2021, la hausse du prix des grains se poursuit. Le coût des grains a un impact majeur sur vos taux de dépenses. Il occupe une grande place dans votre coût d'alimentation avec le coût des fourrages. Dans ce contexte, la gestion des fourrages devient de plus en plus importante et la maîtrise de votre coût de production devient primordiale. Voilà pourquoi nous avons décidé de mettre de l'avant la gestion des fourrages cette année. D'où notre thème : *Vos fourrages : optimisez-lait !*

Résumé des faits marquants

Bloc entreprise

- 4 732 fermes laitières au Québec versus 4 877 en 2019 (baisse de 3%)
- 1 070 producteurs en Chaudière-Appalaches versus 1108 en 2019 (baisse de 3%)
- 140 fermes laitières certifiées biologique en 2020 versus 136 en 2019 (hausse de 3%)
- Taux de change moyen assez stable : 0,745 CAD/USD en 2020 versus 0.753 en 2019 (source : taux de base prêts aux entreprises - Banque du Canada)
- Changements au niveau du Programme d'aide à la relève en production laitière : depuis le 1er mai 2020, l'âge d'admissibilité au programme est passé de 35 à 40 ans et une bonification du prêt est faite en fonction de la formation suivie par la relève, ce qui fait varier le prêt de 6 à 10 kilogrammes de matière grasse par jour
- Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers :
 - En novembre 2020, le gouvernement a annoncé que le 1,405 milliard de dollars restant en paiements directs, pour compenser les pertes de marchés suites à l'AECG et au PTPGP, allait se faire au cours des trois prochaines années.
 - Tous les producteurs laitiers recevront un montant d'environ 447\$/kg de quota possédé au 31 octobre de chaque année

Bloc lait

Légère augmentation du prix du lait, aux composantes moyennes PLQ 2020 :

	2019	2020	Écart
Prix du lait moyen (\$/hl)	80,48	80,93	+0.45
Prix du gras moyen (\$/kg)	10,7810	10,6124	-0.17
Prix protéine moyen (\$/kg)	8,0396	8,2681	+0.23
Prime lait bio moyenne (\$/hl)	21,44	21,18	-0.26

- 15 journées additionnelles en production conventionnelle (versus 10 journées en 2019)
- 15 journées additionnelles en production biologique (versus 23 journées en 2019)
- Don de quota négociable de 1% en février 2020 et de 2% en décembre 2020
- Coupure de quota de 2% en mai 2020 (causé par l'effet Covid-19)
- Tolérance à zéro durant les mois d'avril à juin 2020 (conséquence du Covid-19)
- Prêt de quota non-négociable de l'ordre de 0.75% entre janvier et juin 2020 puis de 0.80% de juillet à décembre 2020

Bloc Culture

- Printemps sec qui a permis de faire les opérations culturales tôt, mais une gelée a eu lieu le 2 juin 2020 (plusieurs secteurs ont dû procéder à un 2^e semis)
- Rendements des prairies à la baisse causé par une sécheresse estivale
- Compensations d'assurance-récolte à la hausse pour les pertes de rendements important : 106\$/ha de compensations versus 52\$/ha en 2019
- Prix du maïs payé par producteurs (source CDPQ) : Baisse de 6% en 2020 par rapport à 2019
- Prix du tourteau soya payé par producteur (CDPQ) : Hausse de 9% en 2020 par rapport à 2019